



Saint-Martin
du-Manoir

Planning Cantine

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Le planning est à déposer le 20 du mois précédent, en l'absence de ce dernier et/ou non respect des dates prévues, le mois en cours sera facturé entièrement avec un repas tous les jours.

Mettre une X chaque jour où votre enfant mangera à la cantine

Janvier 2023		
Dimanche	1	
Lundi	2	
Mardi	3	
Mercredi	4	
Jeudi	5	
Vendredi	6	
Samedi	7	
Dimanche	8	
Lundi	9	
Mardi	10	
Mercredi	11	
Jeudi	12	
Vendredi	13	
Samedi	14	
Dimanche	15	
Lundi	16	
Mardi	17	
Mercredi	18	
Jeudi	19	
Vendredi	20	
Samedi	21	
Dimanche	22	
Lundi	23	
Mardi	24	
Mercredi	25	
Jeudi	26	
Vendredi	27	
Samedi	28	
Dimanche	29	
Lundi	30	
Mardi	31	